

NOTICE DE POSE

SORTIE DE TOIT

CHEMINÉES



45 mn



1 personne



LES ÉLÉMENTS DE POSE



Sortie de toit



Cadre de fixation
standard

IMPORTANT : Respecter les réglementations en vigueur en vous reportant à la NF DTU 24-1 de Septembre 2020.

POSE DE LA PLAQUE D'ÉTANCHÉITÉ

POUR LA PLAQUE UNIVERSELLE

→ Voir notice de pose afférente

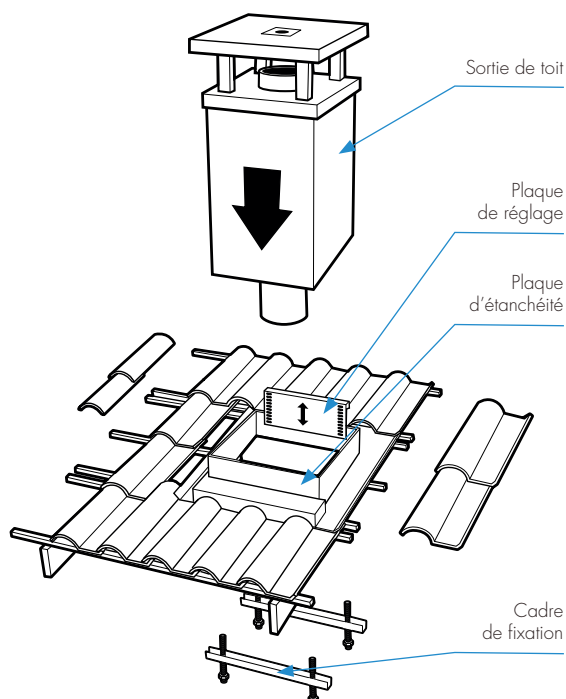


POSE DE LA SORTIE DE TOIT

- 01** • Positionner la hausse de réglage pour obtenir l'aplomb de la sortie de toit.
- 02** • Poser la sortie de toit sur la plaque d'étanchéité par recouvrement. Vérifier l'aplomb de la sortie de toit.
- 03** • Fixation : Passer dans les combles et arrimer la sortie de toit à la charpente à l'aide du cadre de fixation.

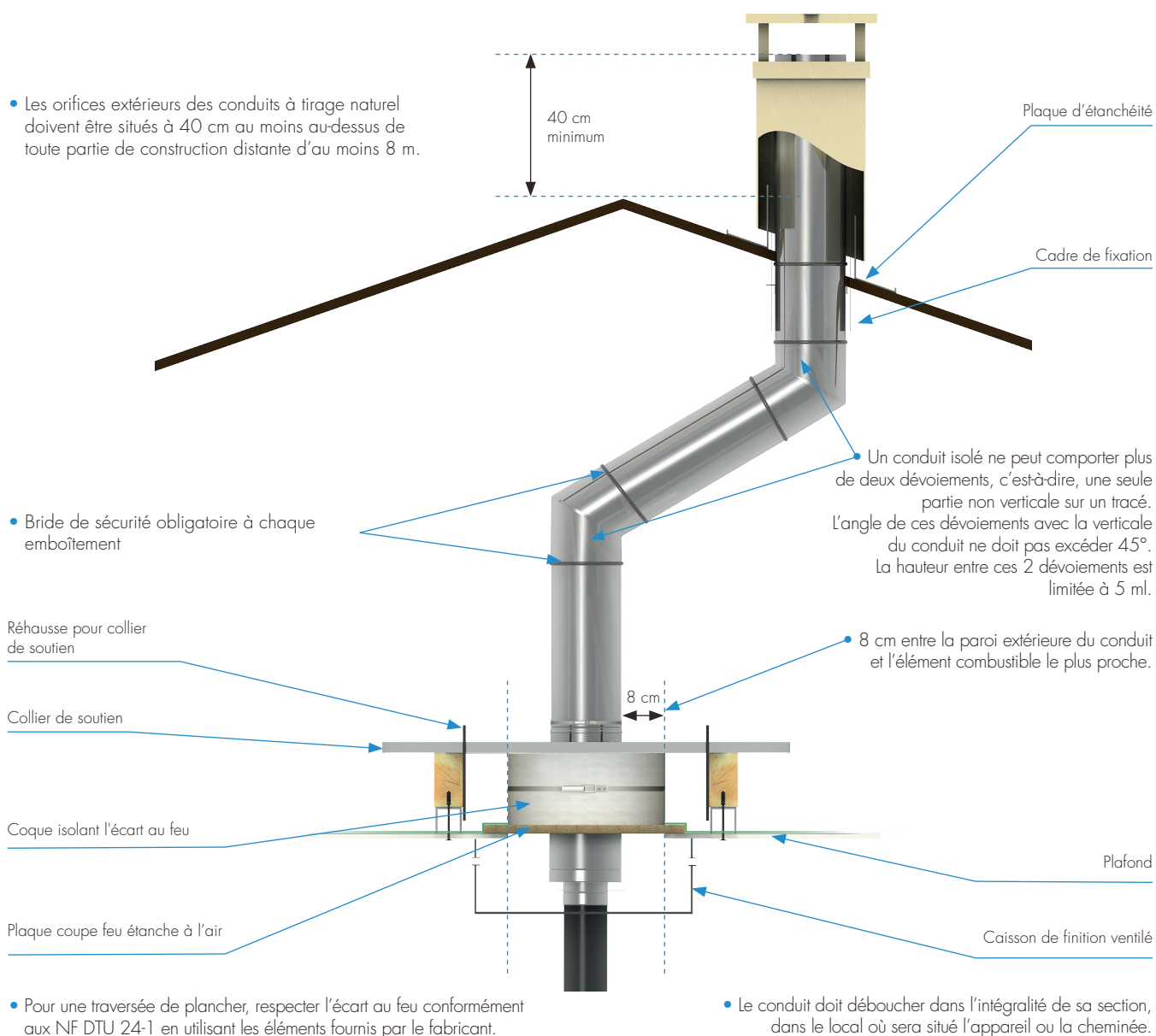
Les souches de conduits de fumée ne sont pas prévues pour servir de point d'ancrage aux antennes, paraboles ou tout autre élément offrant des prises au vent susceptibles de déstabiliser l'ouvrage.

Ces éléments peuvent en outre perturber le tirage thermique.



À partir de 1,40 m, le haubanage des cheminées TUBEST est fortement recommandé.
Toutes les cheminées de plus de 1,40 m sont équipées de crochets de haubanage en standard.

QUELQUES RÉGLEMENTATIONS CONDUITS MÉTALLIQUES ISOLÉS



HAUTEUR LIBRE - Source DTU 24.1

10.3.1.4.4 SOUCHE

"La hauteur libre au-dessus du dernier point de fixation ne doit pas dépasser 1,50 mètre sans haubannage, sauf justifications techniques du fabricant."

À partir de 1,40 m, le haubannage des cheminées TUBEST est fortement recommandé. Toutes les cheminées de plus de 1,40 m sont équipées de crochets de haubannage en standard.